

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2014-150 du 11 Septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le onze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes C. DUMORTIER (BAPAUME) – V. HERMANT (BUCQUOY) – M.-F. NOWROCKI (HERMIES) – F. DEHON (VAULX-VRAUCOURT) -

MM. X. DUQUESNE (ACHIET-LE-PETIT) – G. POUILLAUDE (BANCOURT) – L. GABRELLE (BAPAUME) – G. CUIVILLIER (BEAUMETZ-LES-CAMBRAI) – P. COLLE (BUCQUOY) - J.N. MENAGE (COURCELLES-LE-COMTE) – R. PARSY (COURCELLES-LE-COMTE) – D. REBOUT (CROISILLES) – H. COPIN (GOMIECOURT) – L. ANTINORI (HAVRINCOURT) - G. TRANNIN (LECHELLE) – P. WELELE (MORVAL) – J. VASSEUR (MORY) – J.-M. BLAISE (MOYENNEVILLE) – L. GUISE (WARLENCOURT-EAUCOURT)

M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET

M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-Y. HARMEGNIES

M. L. GUISE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-M. DEMAILLY

M. J.-M. BLAISE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. M. BLONDEL

Objet : **Service Jeunesse – Chantier International**
 Aides Financières de la D.D.C.S. et du Conseil Général

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la démarche partenariale initiée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais dans le cadre des actions menées par la Collectivité au titre du Contrat Enfance Jeunesse.

Monsieur le Président présente ensuite le projet initié par des jeunes du territoire de vivre une expérience d'engagement à l'Etranger au titre d'un Chantier International.

Monsieur le Président présente le projet initié par un groupe d'une dizaine de jeunes, encadré par les animateurs du Service Jeunesse, de la Mission Locale de l'Arrageois de partir fin octobre 2014 pour 10 jours au Maroc pour participer à un projet de rénovation d'un bâtiment public. Cette action sera portée par l'Association Service Civique à l'International.

Monsieur le Président fait part ensuite des aides qui ont été sollicitées par la collectivité auprès de différents partenaires institutionnels et propose au conseil de communauté d'accepter les aides accordées sur ce dossier.

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de délibérer pour autoriser la collectivité à recevoir une aide de 6 000 € du Conseil Général et une aide de 1 000 € de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver les aides accordées par le Conseil Général et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur le projet de Chantier International devant se dérouler au Maroc en Octobre 2014,
- d'autoriser Monsieur le Président à faire recette des sommes reçues au titre du budget principal 2014 Service Jeunesse.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 11 septembre 2014 et transmission en Préfecture le 11 Septembre 2014.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 11 Septembre 2014 et transmission
en Préfecture le 11 Septembre 2014

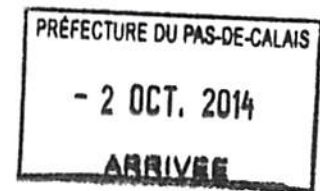
Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Reçu le : 02 OCT. 2014